

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 17 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -
3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22.-, 1 an Fr 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

AU CONSEIL NATIONAL

Economie laitière et statut des fonctionnaires

Par 128 voix contre 8, le Conseil national a voté la clause d'urgence en faveur du nouvel arrêté sur l'économie laitière. Avant cette importante décision, le conseiller Otto Stich (soc., SO) parlant au nom du groupe socialiste, fit la déclaration suivante:

Eu égard à la forte augmentation des pertes consécutives à la mise en valeur du lait et des produits laitiers, des dépassements budgétaires de plus de cent millions qu'elles vont entraîner, du fait que le rejet de la clause d'urgence impliquerait de graves conséquences pour toute l'agriculture, particulièrement pour les régions et les exploitations où l'économie laitière constitue l'unique source du revenu agricole, la majorité du groupe socialiste votera la clause d'urgence. Le groupe estime que les mesures prises sont insuffisantes, tant pour assainir à court terme l'économie laitière, que pour apporter une solution à long terme aux problèmes de l'agriculture.

Nous regrettons le rejet de la proposition socialiste en vue de l'échelonnement de la retenue. Cette proposition avait pour but de tempérer les effets de l'augmentation de la retenue pour les petites et moyennes exploitations. Notre groupe attend de l'agriculture et des organisations qui lui sont proches la mise en application de tous les efforts nécessaires pour surmonter, le plus rapidement possible, les pertes consécutives à la mise en valeur des produits laitiers et pour adapter la production aux possibilités d'écoulement.

Par cette déclaration, nous voulons attirer l'attention sur la responsabilité du Conseil fédéral et de l'agriculture en matière d'augmentation des prélèvements sur les fourrages concentrés et sur les succédanés de lait, ainsi qu'à l'égard de toutes autres mesures douanières, qui auront pour contrepoint l'élévation du prix de la viande de boucherie. Les difficultés survenues ces derniers temps ont nettement démontré qu'une nouvelle orientation à long terme de la politique agricole est indispensable et qu'un droit foncier nouveau et efficace doit être édicté sans retard. Nous espérons que les conséquences découlant de ces faits seront prises en considération sans retard.

Un long débat

La controverse sur l'augmentation du salaire réel des fonctionnaires fédéraux s'est poursuivie ensuite longuement. Sans relâche, les orateurs

ont pris la tribune d'assaut. En fait, mis à part M. Schwarzenbach, personne ne s'opposait à l'entrée en matière. Les arguments lancés dans le débat avaient des valeurs inégales. On a « mixé » les statistiques jusqu'à l'obtention de la plus insipide des bouillies. Ainsi, il fut possible d'apprendre que l'Etat de Fribourg rétribuait mieux certaines catégories de fonctionnaires que ne le fait la Confédération.

Hans Düby (soc. BE), président de l'Union fédérative du personnel fédéral, fit pourtant une intervention très remarquée. L'orateur démontra d'abord la signification de 50 ans de paix du travail entre la Confédération et ses serviteurs. Il fit ensuite une comparaison des conditions de travail entre les ouvriers de l'industrie et les cheminots. Ces derniers sont à l'ouvrage le jour ou la nuit, la semaine ou le dimanche!

Les revendications du personnel fédéral ne sont pas celles — comme M. Schwarzenbach ose le prétendre — des dirigeants syndicaux. Ces derniers, a continué H. Düby, défendent au contraire les légitimes désirs formulés par la base de leurs organisations, c'est-à-dire dans les sections syndicales. Faut-il laisser monter inutilement les tensions, faut-il attendre que la situation des fonctionnaires se détériore encore davantage? Le moment n'est-il pas venu, pour le peuple suisse, de prouver sa solidarité avec les fonctionnaires fédéraux qui le servent avec ponctualité et conscience. En conclusion, le président de l'Union

fédérative a recommandé d'entrer en matière, d'accepter l'augmentation de 6% du salaire réel et de fixer sa mise en vigueur au 1^{er} juillet 1968.

Après avoir encore entendu H. Hubacher (soc., BS), MM. Mugny (c.-s., VD) rapporteur et R. Bonvin, conseiller fédéral, le Conseil national a voté l'entrée en matière par 145 voix contre une. JEAN RIESEN.

(Suite en dernière page.)

Pologne: L'agitation continue



L'agitation estudiantine s'est poursuivie hier en Pologne: à Cracovie, les étudiants sont en grève. A Poznan, une manifestation a été enrayée par la police. L'étranger a commencé à réagir à ces événements. Ainsi, le Congrès juif mondial a protesté contre les accusations lancées par le Gouvernement polonais contre les « sionistes ». Et à Berlin (notre photo), des étudiants ont tenu hier une manifestation de solidarité avec leurs camarades polonais.

Genève: W. Spühler inaugure le Salon de l'auto

« La sécurité routière est l'affaire de tous »

C'est sous la haute présidence de Willy Spühler, président de la Confédération, qu'a eu lieu, jeudi dans les salons des Bergues à Genève, le déjeuner officiel d'inauguration du 38^e Salon international de l'automobile.

A cette occasion, le président du Salon, M. Roger Perrot, remercia le président de la Confédération d'honorer cette manifestation de sa présence, puis souhaita la bienvenue aux nombreux invités au nombre desquels les ambassadeurs de la plupart des vingt-cinq nations exposantes, les représentants des institutions internationales, du monde diplomatique et consulaire, ceux des Chambres fédérales, du Tribunal fédéral, de l'armée, des gouvernements cantonaux, des villes suisses, des autorités genevoises ainsi que des diverses branches intéressées à l'industrie automobile.

Dans son discours inaugural, M. Perrot rappela à la déclaration dont le président du Bureau permanent des constructeurs d'automobiles a donné lecture mardi à Genève. A ce sujet, le président du Salon exprima l'espoir que le Département fédéral de justice et police donnera suite dans les délais les plus courts au vœu contenu dans cette déclaration, à savoir que l'avis des experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe serve de base exclusive à tout nouveau règlement en matière de sécurité routière.

Willy Spühler a lui aussi mis l'accent dans son discours sur les problèmes de sécurité.

« L'Etat et l'école ont un rôle à jouer à cet égard. Mais ils ne sont pas les seuls. Nous sommes tous plus ou moins mi en cause par la sécurité du trafic.

Ce qui m'amène à me demander si les constructeurs d'automobiles eux-mêmes ne pourraient pas prendre une plus grande part à l'effort d'éducation nécessaire, en renonçant à axer leur publicité sur la vitesse des voitures et en répandant des conseils de bien conduire. Il y a plusieurs manières de s'acquiescer des mérites dans le domaine de la sécurité...

» Cela dit, ce que le public attend avant tout de l'industrie automobile, c'est qu'elle se consacre avec toujours plus de résolution à améliorer la sécurité des voitures elles-mêmes en recourant à toutes les possibilités que donne le développement de la technique. Il demande que l'esprit d'invention dont l'industrie automobile est si riche se concentre moins sur le perfectionnement d'un confort souvent inutile que sur la construction de véhicules sûrs. Les membres du Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles ont fait part de leur volonté de répondre à cette attente. Nous leur en sommes reconnaissants.

La Suisse, qui prend position en faveur de la plus grande unification possible, prépare aussi une nouvelle ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers.

Un projet de loi revisant notamment les poids et mesures applicables aux camions est également à l'étude.

Le message des autorités genevoises a été apporté à ce déjeuner d'inauguration par M. François Peyrot, président du Conseil d'Etat.

Puis les voitures officielles ont gagné le Palais des expositions où se déroula la visite inaugurale des divers stands après que le président de la Confédération eut procédé à l'ouverture effective de ce Salon.

Le F.-C. Conseil national sauve l'honneur !

L'équipe de football formée au sein du Conseil national a sauvé l'honneur devant les vétérans du F.-C. Lucerne, en se faisant battre, mercredi soir, par 5 buts à 1. C'est M. Breitenmoser qui marqua le but unique du F.-C. Conseil national. Selon l'avis des « experts », si les ailes gauche et droite jouaient avec foi, le centre s'est montré des plus mous...

Le gardien des buts du F.-C. Conseil national était le seul non-député de l'équipe. Il s'agit d'un rédacteur parlementaire, ce qui fit dire à une personnalité présente: « C'est typique, on veut avoir un journaliste pour le rendre responsable... »

L'équipe du Conseil national était composée de MM. Weisskopf (BE), Cadruvi (GR), Gerosa (SG), Breitenmoser (BS), Meyer (LU), Hubacher (BS), Gobet (BE), Renschler (ZH), Schmid (AG), Rickenbach (TG), Glatthard (BE) et Bieri (ZH).



W. Spühler et M. G. Perrot à la cérémonie d'inauguration.

Cela s'est passé dans notre pays

COMPTE D'ÉTAT FÉDÉRAL: DÉFICIT

Le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat du compte d'Etat de 1967. Le compte financier se solde par un excédent de dépenses de 156 millions, les dépenses ayant atteint 5874 millions et les recettes 5718 millions. C'est la première fois depuis 1952 que le compte financier se solde par un résultat négatif qui, il sied de le relever, est moins important qu'on ne l'avait prévu au budget.

Les dépenses ont pu être maintenues à peu près dans les limites budgétaires. Elles sont de 47 millions, ou de 0,8%, supérieures aux prévisions. Les recettes marquent un écart plus sensible, puisqu'elles excèdent les chiffres budgétés de 303 millions ou de 5%. Cela provient surtout de plus-values de l'impôt pour la défense nationale, de l'impôt anticipé, de l'impôt sur le tabac et des droits sur les carburants. En outre, l'entreprise des postes, téléphones et télégraphes a réalisé un bénéfice, alors que le budget laissait prévoir un déficit. En revanche, l'impôt sur le chiffre d'affaires a produit moins qu'on ne l'avait prévu, comme ce fut déjà le cas en 1966.

Le compte général, qui englobe également les variations de la fortune (par exemple augmentation des immeubles, capitalisation de prêts, etc.) se solde par un boni de 205 millions; ce résultat comprend une nouvelle avance de 185 millions de francs pour la construction des routes nationales, montant qui a été capitalisé au compte des variations de la fortune. L'avance totale pour les routes nationales a ainsi atteint 1,9 milliard de francs à la fin de 1967.

Aux Etats: Oui à l'aide aux universités

Le Conseil des Etats a approuvé jeudi, en première lecture, la loi d'aide aux universités.

Le projet actuel prévoit une dépense de plus d'un milliard (1150 millions) pour la période 1969-1974.

Le Conseil ajoute un article 20 bis qui oblige le Conseil fédéral à faire rapport régulièrement au Parlement sur l'activité des universités. Enfin, la nouvelle répartition des subventions, proposée par la commission, est acceptée. La part des subventions de base est ramenée de 550 à 500 millions, celle des subventions pour les investissements est en revanche portée de 600 à 650 millions.

L'ensemble du projet est voté par 22 voix contre zéro. Le texte passe au Conseil national.

SOLEURE: Une mère désespérée. — La Cour d'assises de Soleure a condamné à cinq mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, une prévenue de 27 ans, pour tentative de meurtre sur son enfant. Cette femme, qui a vécu dans de misérables conditions, et qui avait été mise en ceinte par un paresseux et un buveur, connut la misère. Ne trouvant pas de place, elle résolut de se donner la mort, ainsi qu'à son enfant. Elle lui donna dix cachets de somnifère et ouvrit le robinet à gaz. Les voisins incommodés par l'odeur, avertirent la police qui, grâce à sa rapide intervention, put sauver la mère et l'enfant. La Cour, en rendant son verdict, a tenu compte du désespoir de la malheureuse. Fort heureusement, aujourd'hui, elle vit chez son frère et a trouvé du travail.

LENZERHEIDE: Fillette tuée par une avalanche. — La jeune Claudia Patzen, âgée de onze ans, de Coire,

faisait une excursion à ski, mercredi, en compagnie de son père et de cinq autres personnes, au pied du Piz-Danis. Soudain, une plaque de neige ensevelit la malheureuse enfant, qui demeura prise sous la masse de neige. Bien que la colonne de secours de Lenzerheide ait été aussitôt alarmée, et que des secours soient venus de Coire, il n'a pas été possible de ramener la fillette à la vie.

TESSIN: Résultats des élections. — Jeudi après midi se sont terminées les opérations de vérification des résultats des élections des conseils communaux tessinois. Pour ce qui concerne les villes (les résultats de Lugano ont été publiés hier) les résultats sont les suivants: A Bellinzone, les socialistes perdent un siège au profit d'un nouveau parti d'extrême-gauche. A Locarno, les libéraux-radicaux enlèvent un siège aux conservateurs. A Chiasso, aucun changement.

CHRONIQUE VAUDOISE

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

Ils se moquent d'en dessous, étant moqueurs, mais n'osant pas le laisser voir (Ramuz.)

NYON
LA PREUVE
Représentant de la droite radicale au Grand Conseil, le député Glasson n'a pas avalé la nouvelle loi d'impôt. Comme il a la chance d'avoir des amis banquiers, il nous confie, dans le «Journal de Nyon», qu'un de ceux-ci lui a adressé «une lettre fort compétente qui cloue au pilori le projet Graber».

Si d'aventure, quelques-uns ont pu nourrir des doutes sur l'aspect social de la nouvelle loi, les réactions de la droite financière les dissiperont. L'ardeur avec laquelle elle l'a combattue et la combat encore, prouve à l'évidence que ce ne sont pas les petits qui y trouveront désavantage!

AIGLE
QUAND ON EST JEUNE
La conférence qu'a faite devant le groupe des citoyennes M^{me} Armine Scherler, bien connue dans les milieux socialistes lausannois, sur les problèmes de la vieillesse, a été très bien accueillie. Dans la «Feuille d'Avis du District d'Aigle» M. R. Jeanneret écrit à son propos. «Attachée à l'Hôpital gériatrique de Cery, ayant fait de nombreux stages à l'étranger, M^{me} Scherler est parfaitement au courant non seulement du problème général de la vieillesse mais encore de tous les

petits problèmes particuliers qui peuvent se poser à chaque vieillard... L'exposé de M^{me} Scherler [fut] passionnant mais surtout utile, pour tous, car, ainsi qu'elle devait le souligner, c'est quand on est jeune qu'il faut apprendre à vieillir.»

Fort juste et d'autant plus agréable à entendre que c'est une femme qui le dit.

GRANGES
L'IMPENSABLE ÉTAIT RÉALITÉ
Qui donc eût osé, nous ne dirons pas affirmer — le mot est beaucoup trop fort! — mais chuchoter en catimini que le Parti radical manquait de souplesse? L'in vraisemblable, l'impensable était pourtant réel. Le Parti radical du district de Payerne était trop rigide. Une telle entorse à la seule règle doctrinale autoritaire que connaissent les radicaux ne pouvait longtemps subsister. Réunis à Granges, en assemblée générale, les délégués du district, viennent de remettre les choses en place. Désormais, nous apprend le très bourgeois «Démocrate» du lieu, le règlement a été modifié de façon à «apporter une souplesse souhaitée dans la constitution du comité». L'église est de nouveau au milieu du village: nous respirons!

YVERDON
W.-C. POUR CHIENS?

Notre ami Louis Mayet, lors de la dernière séance du législatif communal, a interpellé la Municipalité pour lui demander d'étudier la construction éventuelle de toilettes pour chiens. Il conviendrait, en effet de remédier à la souillure des rues et des trottoirs par les croquettes que l'on sait. L. Mayet a déclaré que de telles toilettes existaient en Hollande et que plusieurs villes suisses, dont Lausanne, se penchaient sur la question. Dans sa réponse, l'exécutif a déclaré: «La nécessité de telles installations est justifiée, mais leur réalisation et surtout leur répartition dans les différents quartiers posent quelques problèmes. La Municipalité s'est donc ralliée aux conclusions de l'étude de la police qui préconise l'installation de toilettes pour chiens: a) dans le jardin des Quatre-Marronniers; b) au bord du Canal oriental; c) sur la place d'Armes; d) au quai de la Thièle.

Louable initiative et louable réponse! Relevons toutefois, pendant qu'on y est, qu'on pourrait aussi penser aux humains et signaler plus clairement, par exemple, l'existence de toilettes à la gare!
Vébé.

L'activité du Crédit Foncier vaudois en 1967

Dans sa séance du 8 mars 1968, le Conseil général du Crédit Foncier Vaudois a adopté les comptes et le rapport de gestion pour l'exercice 1967.

Au 31 décembre dernier, le total du bilan s'élevait à 2 670 881 176 fr. 69 contre 2 516 783 238 fr. 30 à la fin de 1966. L'augmentation est ainsi de 154 097 938 fr. 39, ce qui représente une progression de 6,12%, contre 4,83% au cours de l'exercice précédent.

Les capitaux placés en prêts hypothécaires en premier rang sur des immeubles sis dans le canton atteignent 2 498 146 518 fr. 06. L'accroissement par rapport à 1966 est de 138 805 520 fr. 45, soit de 5,88%. Ce taux est légèrement plus élevé que celui de l'année précédente. En effet, ensuite de l'abrogation des arrêtés contre la surchauffe et des mesures de contingentement des crédits, les établissements spécialisés ont pu reprendre, avec une liberté plus grande, le service des prêts à la clientèle. Néanmoins, quand bien même les restrictions officielles ont été supprimées, les difficultés d'approvisionnement en capitaux à long terme subsistent encore. Les émissions d'emprunts publics demeurent soumises au contrôle d'une commission spéciale présidée par la Banque Nationale Suisse. Le volume des capitaux nécessaires à l'économie est d'une telle ampleur qu'il est indispensable de procéder à des réductions sur les montants sollicités et de prévoir un

étalement des opérations dans le temps. De plus, les souscripteurs, qui sont fortement sollicités pour fournir de l'argent frais, le sont aussi, de plus en plus, en ce qui concerne le Crédit Foncier notamment, pour des conversions d'anciens emprunts arrivant à échéance. Ces circonstances expliquent le maintien d'une certaine sélection dans l'octroi des prêts et d'un ordre de priorité, la préférence allant aux constructions de logements à loyers modérés, au financement de rénovations d'anciens immeubles et aux collectivités publiques.

La Caisse d'Epargne Cantonale, gérée par le Crédit Foncier Vaudois et garantie par l'Etat, enregistre un total de dépôts de 734 813 256 fr. 57. L'augmentation, au cours de l'exercice, a été de 28 388 706 fr. 90. Ce résultat est très satisfaisant. Il a été facilité par les deux augmentations de taux accordées aux déposants les 1^{er} avril 1966 et 1^{er} avril 1967.

Après divers amortissements, le compte de pertes et profits présente un solde créancier de 11 128 256 fr. 20. Ce résultat permet de servir un dividende de 7% sur le capital-actions, de doter les réserves, qui s'accroissent de 3 179 309 fr. 30, et d'effectuer des versements à divers comptes et œuvres de bienfaisance.

Les grandes, les véritables affaires sont toujours simples et modestes, elles s'accomplissent obscurément, sans éclat.
Tolstoï

La Chaux-de-Fonds



BOUCHERIE

Centre des Forges
Charles-Naine 3

Pour ces prochains jours, le chef boucher vous propose

Rôti de bœuf sans os, le 1/2 kg. dès **4.90**

Une spécialité
Rôti hongrois sans os, le 1/2 kg. **6.-**

Salami Basilea les 100 g. **1.25**

A Coop,
la viande est meilleur marché grâce à la ristourne!

Samedi à Bel-Air
Grand-Pont
Place-d'Armes 1
Serre 43
et au Locle, à la Jaluse
et à place du Marché

la pièce

Poulets à la broche 4.80

et 6% de ristourne



SANDOZ PLACE DE LA GARE

FEU: 18

Personne de confiance

serait engagée 3 à 4 matins par semaine, pour travail varié et peu pénible dans ménage soigné.
Tél. 2 16 05.

Repose en paix, cher époux.
Madame Fritz Hellmann-Jobin,
Monsieur et Madame Ernest Hellmann-Amiot,
Madame et Monsieur Albert Chodat-Hellmann:
Monsieur et Madame Jean-Pierre Chodat-Bantlé et leurs enfants,
Mademoiselle Anne-Marie Chodat,
Madame Nelly Hellmann,
Monsieur et Madame Gaston Aubry-Guyot,
Madame Georgette Kuster-Aubry, à Uster,
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu François Jobin-Chatelain,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Fritz HELLMANN

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui jeudi, dans sa 76^e année, après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

La Chaux-de-Fonds, le 14 mars 1968.

L'incinération aura lieu samedi 16 mars.

Culte au crématoire, à 9 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire: rue A.-M. Piaget 32.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Comité directeur du Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Fritz HELLMANN

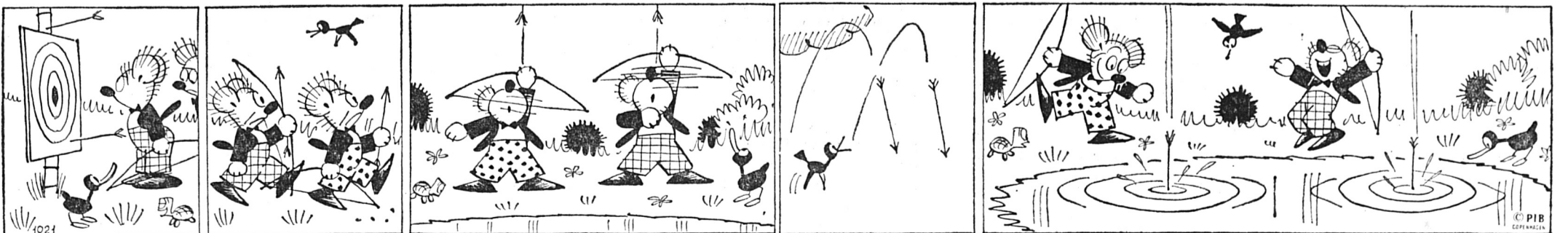
L'incinération aura lieu samedi 16 mars, à 9 h.



Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31
Couronnes

UNE BONNE PUBLICITÉ

Abonnez-vous à notre journal Le Peuple-La Sentinelle



LES AVENTURES DE Bim et Bam

Bim et Bam s'exercent au tir à l'arc. Hélas! les tireurs malhabiles tirent toujours à côté.

— Ce qu'elle est bête, cette cible, dit Bam. Allons donc à l'étang. Là, les deux ours envoient leurs

flèches en l'air. Ces dernières font ensuite demi-tour et retombent dans l'eau. Maintenant, les tireurs sont très

adroits: ils tirent en plein centre... puisque l'eau fait des cercles autour des flèches qui tombent!



LA MODE 1968

Parmi notre vaste collection des plus récentes créations de la saison nouvelle, voici deux modèles qui caractérisent la ligne actuelle :

Robe en crêpe laine, encolure en V, grande écharpe et jupe à godets **158.-**

Robe taille basse, bande boutonnée de ton opposé, foulard à pois **158.-**

Le bonnet « bonnie » **5⁹⁵**



MAISON DU PEUPLE
LA CHAUX-DE-FONDS
Samedi 16 mars 1968,
à 20 h. 15

CONCERT-SOIRÉE

de la musique ouvrière **LA PERSÉVÉRANTE**

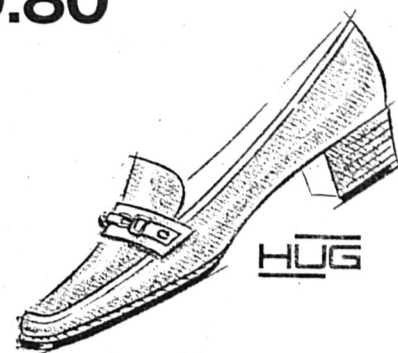
Direction: Emile De-Ceuninck

En attraction:
Les Joyeux Tyroliens

Entrée Fr. 4.—

Dès 23 h.: **DANSE** avec l'orchestre **NINOS FLORIDAS** - Danse: dames Fr. 2.—; messieurs Fr. 2.50

39.80



Modèle en cuir noir,
petit talon

ARRIVAGE RÉGULIER DE NOUVEAUTÉS
DE PRINTEMPS

J. Kurth
S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché - Rue Neuve 4
VOYEZ NOS VITRINES

palace d'art et d'essai
cinéma

seule salle de la région membre de la fédération internationale des cinémas d'art et d'essai tél (039) 2 49 03

matinée: samedi, dimanche et mercredi, à 15 h.
soirée à 20 h. 30

jean-paul belmondo, catherine spaak,
françois périer, marie dubois

d'après le roman de robert merle, prix goncourt

week-end à zuydcoote

un film hors série
nouveau triomphe pour belmondo
scope - couleurs

le bon film

samedi et dimanche, à 17 h. 30

jeanne moreau

le marin de gibraltar

18 ans



Ville de La Chaux-de-Fonds

La direction des Services industriels
engagerait

**un apprenti
de commerce**

Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Les offres manuscrites devront être adressées à
la direction des Services industriels, rue du Col-
lège 30, à La Chaux-de-Fonds, qui donnera tous
renseignements.



Rover-Coat

(Contre la pluie, le vent, le conformisme.)

Le rover-coat n'est pas pour les hommes tirés à quatre épingles du matin au soir, car ils auraient beau le tirer et l'étirer dans tous les sens, il ferait toujours des plis.

Par contre, on peut sans autre le mettre en boule, le caler sur un porte-bagages, le tasser au fond d'une serviette.

S'il pleut des ficelles, on sort le capuchon escamotable et on le serre autour du visage pour ne plus laisser voir que les yeux et le nez.

S'il ne pleut pas, on se contente de boutonner le rover-coat en laissant la fermeture éclair grande ouverte pour avoir de l'air.

Le rover-coat est en toile de bâche. De la vraie de vraie, et il se fait dans les vraies teintes toile de bâche: olive cassé et brun sous-bois.



Il est évident qu'il tentera surtout les jeunes et, comme ils sont rarement des crésus, nous avons décidé de leur faire un prix de copains.

Notre essayeur vous attend!

69.-

VÊTEMENTS-SA

Aarau, Amriswil, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thoun, Winterthour, Zurich.

pour Messieurs et Garçons à Chaux-de-Fonds 62, rue L.-Robert

Les Services Industriels de la ville du Locle

cherchent un

serrurier-tôlier

qualifié, pour leur atelier de serrurerie.
Entrée en fonction: 1^{er} juin 1968.
Salaire selon qualification et expérience.

Adresser offres manuscrites à la Direction des Services Industriels, avenue du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au 25 mars 1968.



Gares de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Dimanche 31 mars

LYON TRAIN SPÉCIAL

Prix fortement réduit: Fr. 37.- (y compris l'entrée à la Foire internationale)

Samedi 6 et dimanche 7 avril

LOCARNO Iles Borromées

Prix du voyage, tout compris: Fr. 116.-

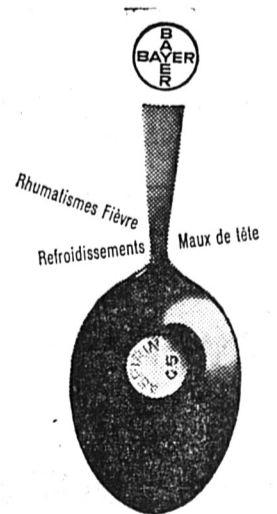
Nouveau! Toutes les gares CFF vendent des arrangements balnéaires pour la Méditerranée et l'Adriatique comprenant le voyage en train, l'hôtel, etc.

Demandez nos prospectus détaillés!

A VENDRE MOBILIER COMPLET NEUF

trois pièces, comprenant: une chambre à coucher avec armoire quatre portes, un couvre-lit, un tour de lit, une salle à manger complète avec tapis moquette, un grand salon avec canapé transformable en double couche et fauteuils tournants.

L'ensemble: Fr. 3950.-.
Jean Theurillat, Cressier, tél. aux heures des repas au 038/77273.
Grande facilité de paiement.
Entreposage gratuit pendant une année.



Nul ne l'ignore: **ASPIRINE**
soulage

GRANDE SALLE DE BEAU-SITE

LA CHAUX-DE-FONDS - D.-P.-Bourquin 33

Samedi 16 mars 1968, à 20 h. 15

CONSTRUIRE LA PAIX

par le pasteur JEAN LASSERRE, secrétaire pour les pays de langue française du Mouvement international de la réconciliation

Invitation cordiale - Entrée gratuite

Dimanche, paroisse de Saint-Jean, culte présidé par le pasteur Lasserre, suivi d'une discussion sur la paix

Je cherche

local pour atelier de sculpture et de peinture. Offres sous chiffre M 7550, au bureau du journal, Parc 103, La Chaux-de-Fonds.

FEU 18

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 7 35 72



von Gunten
Verres de contact



Laboratoire équipé spécialement
Faites un essai sans engagement

Av. Léopold-Robert 21
Tél 2 38 03

Faites lire votre journal

Articles hygiéniques

Produit de qualité des USA
5 fr. la douzaine
MARQUES Vitrix 8 fr la douzaine; Durex 7 fr la douzaine, Sil-vertex - Expédition prompte et discrète contre argent comptant remboursement ou au compte de chèques postal 80 43396 - E. Schneider case postale 121 Zurich 24

Soutenez les annonceurs de votre journal!

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

14 mars 1968

Naissance

Allard Michel-Gilbert, fils de Jack-Guy-Charles, agent d'organisation, et de Colette-Gilberte née Mazurier.

A louer S. A. M. & Co

J.-Droz 60 - Tél 3 37 92

machine à repasser machine à laver le linge et la vaisselle

par jour, semaine ou mois

Un coup de téléphone suffit!

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 3 82 82, Serre 66, La Chaux-de-Fonds

CHRONIQUE VAUDOISE

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

Ils se moquent d'en dessous, étant moqueurs, mais n'osant pas le laisser voir (Ramuz.)

NYON
LA PREUVE
Représentant de la droite radicale au Grand Conseil, le député Glasson n'a pas avalé la nouvelle loi d'impôt. Comme il a la chance d'avoir des amis banquiers, il nous confie, dans le «Journal de Nyon», qu'un de ceux-ci lui a adressé «une lettre fort compétente qui cloue au pilori le projet Graber».

Si d'aventure, quelques-uns ont pu nourrir des doutes sur l'aspect social de la nouvelle loi, les réactions de la droite financière les dissiperont. L'ardeur avec laquelle elle l'a combattue et le combat encore, prouve à l'évidence que ce ne sont pas les petits qui y trouveront désavantage!

AIGLE
QUAND ON EST JEUNE

La conférence qu'a faite devant le groupe des citoyennes M^{me} Armine Scherler, bien connue dans les milieux socialistes lausannois, sur les problèmes de la vieillesse, a été très bien accueillie. Dans la «Feuille d'Avis du District d'Aigle» M. R. Jeanneret écrit à son propos. «Attachée à l'Hôpital gériatrique de Cery, ayant fait de nombreux stages à l'étranger, M^{me} Scherler est parfaitement au courant non seulement du problème général de la vieillesse mais encore de tous les

petits problèmes particuliers qui peuvent se poser à chaque vieillard... L'exposé de M^{me} Scherler [fut] passionnant mais surtout utile, pour tous, car, ainsi qu'elle devait le souligner, c'est quand on est jeune qu'il faut apprendre à vieillir.»

Fort juste et d'autant plus agréable à entendre que c'est une femme qui le dit.

GRANGES
L'IMPENSABLE ÉTAIT RÉALITÉ

Qui donc eût osé, nous ne dirons pas affirmer — le mot est beaucoup trop fort! — mais chuchoter en catimini que le Parti radical manquait de souplesse? L'in vraisemblable, l'impensable était pourtant réel. Le Parti radical du district de Payerne était trop rigide. Une telle entorse à la seule règle doctrinale autoritaire que connaissent les radicaux ne pouvait longtemps subsister. Réunis à Granges, en assemblée générale, les délégués du district, viennent de remettre les choses en place. Désormais, nous apprend le très bourgeois «Démocrate» du lieu, le règlement a été modifié de façon à «apporter une souplesse souhaitée dans la constitution du comité».

L'église est de nouveau au milieu du village: nous respirons!

YVERDON
W.-C. POUR CHIENS?

Notre ami Louis Mayet, lors de la dernière séance du législatif communal, a interpellé la Municipalité pour lui demander d'étudier la construction éventuelle de toilettes pour chiens. Il conviendrait, en effet de remédier à la souillure des rues et des trottoirs par les croques que l'on sait. L. Mayet a déclaré que de telles toilettes existaient en Hollande et que plusieurs villes suisses, dont Lausanne, se penchaient sur la question. Dans sa réponse, l'exécutif a déclaré:

«La nécessité de telles installations est justifiée, mais leur réalisation et surtout leur répartition dans les différents quartiers posent quelques problèmes. La Municipalité s'est donc ralliée aux conclusions de l'étude de la police qui préconise l'installation de toilettes pour chiens: a) dans le jardin des Quatre-Marronniers; b) au bord du Canal oriental; c) sur la place d'Armes; d) au quai de la Thièle.»

Louable initiative et louable réponse! Relevons toutefois, pendant qu'on y est, qu'on pourrait aussi penser aux humains et signaler plus clairement, par exemple, l'existence de toilettes à la gare!

Vébé.

L'activité du Crédit Foncier Vaudois en 1967

Dans sa séance du 8 mars 1967, le Conseil général du Crédit Foncier Vaudois a adopté les comptes et le rapport de gestion pour l'exercice 1967.

Au 31 décembre dernier, le total du bilan s'élevait à 2 670 881 176 fr. 69 contre 2 516 783 238 fr. 30 à la fin de 1966. L'augmentation est ainsi de 154 097 938 fr. 39, ce qui représente une progression de 6,12%, contre 4,83% au cours de l'exercice précédent.

Les capitaux placés en prêts hypothécaires en premier rang sur des immeubles sis dans le canton atteignent 2 498 146 518 fr. 06. L'accroissement par rapport à 1966 est de 138 805 520 fr. 45, soit de 5,88%. Ce taux est légèrement plus élevé que celui de l'année précédente. En effet, ensuite de l'abrogation des arrêtés contre la surchauffe et des mesures de contingentement des crédits, les établissements spécialisés ont pu reprendre, avec une liberté plus grande, le service des prêts à la clientèle. Néanmoins, quand bien même les restrictions officielles ont été supprimées, les difficultés d'approvisionnement en capitaux à long terme subsistent encore. Les émissions d'emprunts publics demeurent soumises au contrôle d'une commission spéciale présidée par la Banque Nationale Suisse. Le volume des capitaux nécessaires à l'économie est d'une telle ampleur qu'il est indispensable de procéder à des réductions sur les montants sollicités et de prévoir un

étalement des opérations dans le temps. De plus, les souscripteurs, qui sont fortement sollicités pour fournir de l'argent frais, le sont aussi, de plus en plus, en ce qui concerne le Crédit Foncier notamment, pour des conversions d'anciens emprunts arrivant à échéance. Ces circonstances expliquent le maintien d'une certaine sélection dans l'octroi des prêts et d'un ordre de priorité, la préférence allant aux constructions de logements à loyers modérés, au financement de renouvelations d'anciens immeubles et aux collectivités publiques.

La Caisse d'Épargne Cantonale, gérée par le Crédit Foncier Vaudois et garantie par l'Etat, enregistre un total de dépôts de 734 813 256 fr. 57. L'augmentation, au cours de l'exercice, a été de 28 388 706 fr. 90. Ce résultat est très satisfaisant. Il a été facilité par les deux augmentations de taux accordées aux déposants les 1^{er} avril 1966 et 1^{er} avril 1967.

Après divers amortissements, le compte de pertes et profits présente un solde créancier de 11 128 256 fr. 20. Ce résultat permet de servir un dividende de 7% sur le capital-actions, de doter les réserves, qui s'accroissent de 3 179 309 fr. 30, et d'effectuer des versements à divers comptes et œuvres de bienfaisance.

Les grandes, les véritables affaires sont toujours simples et modestes, elles s'accomplissent obscurément, sans éclat. Tolstoï

3 MOIS GAZ GRATUIT

À TOUT NOUVEL ABONNÉ AU GAZ DE CUISSON

**REMISE DE Fr. 50.- À 150.-
À L'ACHAT (OU EN ÉCHANGE)
D'UNE CUISINIÈRE À GAZ**

Modèle «Bono»

Henri Cavé - Le Cordon Bleu S.A. - Diemand S.A. - Au Centre - Innovation S.A. - La Placette - L. Pamblanc & Cie - Perret Frères - Sabag S.A. - Schmidt St-Laurent S.A. - Y. Thut - Mutzenberg & Cie - Sanitaire S.A., Prilly - Valsecchi Pierre Fils, Pully - Magasin des Services Industriels - Les appareilleurs concessionnaires du Service du gaz

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Première suisse
«Un fantastique film d'aventure! Yves Boisset déploie de louables efforts dans le sens de la recherche d'originalité.» (Le Figaro)
COPLAN SAUVE SA PEAU
Claudio Brook, Margaret Lee, En couleurs

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Grande première suisse
Un film d'André Cayatte
LES RISQUE DU MÉTIER
Jacques Brel, Emmanuelle Riva, Nathalie Nell
En couleurs - Faveurs suspendues

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première vision
Le dernier film de Michel Boisrond, le réalisateur à succès. En couleurs
L'HOMME QUI VALAIT DES MILLIARDS
Frederic Stafford Raymond Pellegrin

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision suisse romande
Un nouveau film policier à suspense
Parlé français
UN GANGSTER REVIENT DE BROOKLYN
avec Akim Tamirov, Little Tony, Evi Marandi

Bourg Tél. 22 06 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Première vision
Le nouveau film d'Ingmar Bergman, jugé comme meilleur film de l'année.
PERSONA
avec Bibi Andersson, Liv Ullmann
Version orig., sous-titres franç.-allemand
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 52
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - Technicolor
SEULE DANS LA NUIT
Grand prix du film de suspense 1968
Audrey Hepburn, Alan Arkin, Richard Crenna, Effrem Zimbalist Jr.
Mise en scène Terence Young

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-22.00 18 ans
PROLONGATION
Première vision à Lausanne
SEXY SHOW
Avec les plus brillantes attractions

Colisée Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En première
Le nouveau film de Claude Lelouch
VIVRE POUR VIVRE
Yves Montand, Annie Girardet, Candice Bergen
Eastmancolor
Faveurs strictement défendue

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
3^e semaine
Eastmancolor - Faveurs suspendues
Le fameux film qui bat partout tous les records
BENJAMIN OU LES MÉMOIRES D'UN PUCEAU
Michèle Morgan Michel Piccoli

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Le nouveau film de Claude Lelouch
VIVRE POUR VIVRE
Yves Montand Annie Girardet, Candice Bergen
Eastmancolor
Faveurs strictement suspendues

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Grande première suisse
Grand écran Eastmancolor
Provocante irrésistible... cynique et amoureuse, voici Catherine Deneuve, éternelle et troublante de modernité
MANON 70
Réalisation de Jean Aurel
Sami Frey, J.C. Brialy Elsa Martinelli

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Giuliano Gemma dans
UN PISTOLET POUR RINGO
Un pistolet toujours prêt à tirer
Parlé français

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.20 18 ans
Grande première - 2^e semaine
Un nouveau chef-d'œuvre du cinéma japonais
LA FEMME DU SABLE
Grand Prix spécial du Festival de Cannes
Version originale sous-titrée français

Rex Tél. 23 43-31
14.30, 17.00, 20.00, 22.20 10 ans
Première mondiale - 5^e semaine
LES CRACKS
Bourvil, Robert Hirsch, Monique Tarbes
CinémaScope

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.30 16 ans
1^{re} vision - 2^e sem. - Parlé français
Julie Andrews terriblement endiablée dans un film follement gai
MILLIE
Un éclaboussement de couleurs, une frénésie de rythmes
2 h. 40 de spectacle
Places Fr 4 - 6 - 7,-

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 16 ans
Francis Blanche et Darry Cowl dans
LE GRAND BIDULE

